

Emy ENGLAND

DA201012345

Marie-Camille RANCOURT

DA201012346

Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines

300-300-RE, groupe 23

L'ITINÉRANCE, UNE QUESTION SOCIALE

Analyse théorique et empirique

Travail présenté à

Sylvie MARTIN

Département de sciences sociales

Collège Montmorency

Le 8 décembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
État de la question	5
Histoire de l'itinérance.....	5
La définition contemporaine de l'itinérance	6
Répartition géographique des personnes en situation d'itinérance.....	8
Les groupes les plus touchés par le phénomène	8
Selon l'âge.....	8
Selon le sexe.....	9
Conclusion	11
Bibliographie	12

INTRODUCTION

Le 21 octobre 2016 se déroulait la 27^e nuit des sans-abris à Montréal. Cet évènement a réuni des milliers de citoyens en signe de solidarité pour les personnes en situation d'itinérance¹. Marchant de 18h à 8h le lendemain matin dans les rues de Montréal, sous le slogan « personne n'est à l'abri », les participants ont été sensibilisés aux conditions de vie² des itinérants. Ce problème étant de plus en plus alarmant, il y a beaucoup d'efforts investis par différents organismes de la région de Montréal. En effet, l'hiver dernier, la fréquentation de centres d'hébergement a atteint 80 000 nuitées, ce qui est un record³.

La question est très pertinente d'un point de vue scientifique, car l'itinérance est un problème social récurrent et persistant, bien qu'il soit souvent vu comme un problème individuel. Ces personnes sont souvent stigmatisées comme étant fainéantes et ayant choisi de vivre dans la rue. Pourtant, il est important de relier ces problèmes à des facteurs sociaux, économiques et politiques. Par exemple, suite à la crise économique de 1929 au Canada, le nombre de personnes en situation d'itinérance est passé de 200 000 à 1,5 million⁴. Ceci démontre l'importance de considérer le contexte économique pour bien comprendre la question. Afin d'élaborer des pistes de solution pertinentes et cohérentes, tel que demandé dans ce cours, il est important d'avoir une vision globale de la question afin de mieux comprendre les causes et conséquences de ce phénomène. Ce travail vise aussi à défaire plusieurs préjugés et stéréotypes néfastes à l'égard de ces personnes.

Dans un premier temps, la définition de concepts clés s'impose afin de bien délimiter le sujet. Ensuite, nous explorerons les causes de l'itinérance, les répercussions de la vie dans la rue, les influences extérieures et aussi les perceptions de la société sur plusieurs aspects de leur

¹ LA PRESSE CANADIENNE, « Nuit des sans-abri dans 37 villes du Québec », *Journal Metro*, 22 octobre 2016, <http://journalmetro.com/actualites/national/1039656/nuit-des-sans-abri-dans-37-villes-du-quebec-2/>, consulté le 12 mai 2017.

² LA NUIT DES SANS-ABRI, « Accueil », *La Nuit des sans-abri*, 2017, <http://www.nuitdessansabri.com/>, consulté le 12 mai 2017.

³ LA PRESSE CANADIENNE, *loc. cit.*

⁴ DUPUIS, Jean, *L'itinérance - les expériences américaine et canadienne*, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, Direction de la recherche parlementaire, 12 septembre 2000, <http://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/prb0002-f.htm>, consulté le 15 octobre 2016.

mode de vie marginal. Plusieurs dimensions seront abordées : la santé physique et psychologique, les relations sociales entretenues avec les familles, les proches et les intervenants, ainsi que leurs rapports avec le milieu scolaire, le marché du travail et le logement. Il est important de comprendre leurs difficultés quotidiennes, l'encadrement qu'ils reçoivent et les projets visant à éradiquer ou réduire ce problème social.

ÉTAT DE LA QUESTION

Histoire de l'itinérance

Itinérance rime avec mendicité et pauvreté. Ce sont d'ailleurs ces deux termes qui sont reconnus, vers la fin du 17^e siècle, comme des problèmes sociaux⁵. Vers le début des années 1700, les personnes errantes étaient très mal vues par les autorités et elles pouvaient se voir bannies pour une très longue période, car les autorités les voyaient comme une menace au contrôle de leur ville (la Nouvelle-France)⁶. Comme le démontre la ligne du temps produite par le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec, plusieurs mesures sont progressivement mises en place au cours du XX^e siècle afin d'aider les personnes plus démunies. Par exemple, en 1921, les autorités adoptent la Loi sur l'assistance publique, et de ce fait un établissement pour soigner les malades et accueillir les plus pauvres se fait construire. Ainsi, plus d'aide est octroyée aux itinérants et ils ont un refuge pour se faire héberger. Aussi, c'est vers l'année 1940 qu'est adoptée la loi sur l'assurance-chômage ainsi que la création du ministère du Bien-être social⁷. Ces mesures gouvernementales sont convoitées par les personnes en situation d'itinérance, mais le problème est que ces programmes sont complexes et l'accessibilité l'est d'autant plus. C'est pourquoi les itinérants bénéficient difficilement de ces services sociaux malgré les efforts du gouvernement⁸. Dans cette optique, plusieurs centres d'hébergement sont créés au cours des décennies 1950 et 1960, notamment par les organismes de charité, les communautés religieuses et les fondations privées⁹. Au cours du XX^e siècle, les autorités, voyant le poids du problème social de l'itinérance augmenter rapidement, ont accru les programmes d'aide tels que les refuges et les centres d'hébergement afin de leur venir en aide¹⁰. Ainsi, même si le problème n'est

⁵ REGROUPEMENT POUR L'AIDE AUX ITINÉRANTS ET ITINÉRANTES DE QUÉBEC, « Profil de l'itinérance d'hier à aujourd'hui », *Raiiq.org*, 2013, http://raiiq.org/raiiq/images/ligne_du_temps-1.pdf, consulté le 17 août 2017.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *L'itinérance au Québec. Cadre de référence*, Québec, Gouvernement du Québec, 2008, p. 13, <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-846-01.pdf>, consulté le 17 août 2017.

⁹ *Ibid.*, p. 22.

¹⁰ ARANGUIZ, Marcela et FECTEAU, Jean-Marie, « Le problème historique de la pauvreté extrême et de l'errance à Montréal, depuis la fin du XIX^e siècle », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11, n° 1, 1998, p. 83, id.erudit.org/iderudit/301425a, consulté le 17 août 2017.

pas éradiqué, il est pris en charge afin de diminuer son ampleur. Au cours de la période d'après-guerre (1945-1975), les sociétés industrialisées ont vu la grande pauvreté diminuer, en raison de la croissance économique sans précédent, certes, mais surtout en raison des politiques de redistribution de la richesse et du développement de services publics (assurance-maladie, assurance-chômage, éducation, logements sociaux, etc.)¹¹. Le filet de sécurité sociale étant plus solide, la grande pauvreté et l'itinérance ont chuté de manière importante.

Comme la chercheuse Emma Woolley l'explique, depuis le tournant des années 1970-80, le virage néolibéral dans les sociétés industrialisées a eu pour effet de favoriser les entreprises privées, de désinvestir dans les services publics (ex. coupures dans les logements sociaux et à l'aide-sociale) et de développer des discours plus individualistes (ex. miser sur la responsabilité individuelle). Dans ce contexte, les transformations du marché du travail, la pénurie de logements et les politiques néolibérales ont accentué les inégalités sociales et fragilisé les personnes en situation de vulnérabilité¹². De plus, l'urbanisation croissante ainsi que l'embourgeoisement des quartiers populaires contribuent actuellement à l'augmentation des situations d'itinérance; il y a de plus en plus de logements transformés en condos, ce qui pose le problème de l'accessibilité à des logements abordables pour des personnes ayant des revenus modiques, surtout pour ceux qui reçoivent de l'aide sociale (environ 600\$ par mois)¹³.

La définition contemporaine de l'itinérance

Selon un rapport du Comité des sans-abris de la ville de Montréal produit en 1987, puis actualisé en 1998, une personne itinérante est définie comme quelqu'un :

« [...] qui n'a pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre, à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, avec des problèmes de

¹¹ WOOLLEY, Emma, « Pourquoi l'itinérance n'était-elle pas un problème social avant les années 1980? », *Le rond-point de l'itinérance*, 3 août 2015, <http://rondpointdelitinérance.ca/blog/pourquoi-litin%C3%A9rance-n%C3%A9tait-elle-pas-un-probl%C3%A8me-social-avant-les-ann%C3%A9es-1980>, consulté le 17 août 2017.

¹² *Ibid.*

¹³ JOHANSSON, Sylvia (nom fictif), *Entrevue réalisée par ENGLAND, Emy*, Montréal, 7 novembre 2016, 23 min. 45 sec.

santé physique, de santé mentale, de toxicomanie, de violence familiale ou de désorganisation sociale et dépourvue de groupe d'appartenance stable »¹⁴.

Au-delà de cette définition englobante se trouvent des particularités. Selon le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS), il est possible de dégager trois types de situations selon la durée et la fréquence des périodes d'itinérance : situationnelle, cyclique et chronique. Premièrement, l'itinérance situationnelle est lorsqu'une personne se retrouve à la rue pour une certaine période de temps, pour ensuite réussir à se loger et créer des contacts avec les autres¹⁵. Par exemple, il peut s'agir d'une personne qui se retrouve à la rue « suite à un conflit conjugal, à la suite d'un séjour à l'hôpital ou simplement par malchance »¹⁶. Deuxièmement, l'itinérance cyclique est caractérisée par une répétition régulière ou non de situations d'itinérance au cours de la vie d'une personne¹⁷. Madame Martin (nom fictif), psychiatre en médecine communautaire et très impliquée dans le milieu de l'itinérance, connaît bien ce type d'itinérants à Montréal :

« On les attendait au mois de mai. Ils nous arrivaient de l'ouest du Canada, parce qu'ils venaient passer l'été ici, ça arrivait un après l'autre, un après l'autre. Ils venaient voir les festivals, ils venaient passer l'été à Montréal parce que Montréal avait la réputation des festivals, alors ils s'installaient au parc Viger pour tout l'été, puis à l'automne, ils repartaient »¹⁸.

Troisièmement, l'itinérance chronique est la plus visible, car ces personnes vivent dans la rue depuis une longue durée¹⁹. À Montréal en 1996-1997, le Ministère de la Santé du Québec, estimait le nombre d'itinérants à 28 214²⁰. Ce nombre représente les itinérants qui fréquentent

¹⁴ RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL, « Définition d'une personne en situation d'itinérance », *Rapsim.org*, 2008, http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.1.6&id_article=362&starting=&ending, consulté le 17 août 2017.

¹⁵ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *L'itinérance au Québec. Cadre de référence*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁶ MARTIN, Mireille (nom fictif), *Entrevue réalisée par RANCOURT, Marie-Camille*, Laval, 15 novembre 2016, 35 min. 10 sec.

¹⁷ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *op. cit.*, p. 12.

¹⁸ MARTIN, Mireille (nom fictif), *op. cit.*, 18 min. 22 sec.

¹⁹ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *op. cit.*, p. 13.

²⁰ FOURNIER, Louise et CHEVALIER, Serge, *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et Québec 1996-1997*, Québec, Santé Québec, 1998, p. 9.

les services sociaux mis à leur disposition comme les soupes populaires, les centres de jour ou les refuges²¹.

Répartition géographique des personnes en situation d'itinérance

Selon le lieu d'errance, soit la ville, la banlieue ou une région éloignée, les caractéristiques des itinérants varient considérablement. Par exemple, dans de plus petites municipalités et régions, les sans-abri sont généralement des jeunes qui habitent chez des amis, avec la famille élargie ou simplement dans leur voiture. Ils ne sont pas perçus par la société comme des personnes itinérantes puisqu'ils ne vivent pas dans les rues, mais ils n'ont tout de même pas de logis fixe et donc correspondent à la définition officielle de l'itinérance²². Dans les métropoles, ce sont davantage des personnes qui séjournent dans les endroits publics tels que les parcs ou les rues et sont donc beaucoup plus visibles par les habitants²³. De plus, certains d'entre eux ne cherchent pas à passer inaperçus, contrairement aux jeunes en banlieue, et engagent des rapports avec les passants par exemple en quêtant de l'argent. On remarque aussi que plusieurs quittent les petites villes à la recherche de ressources et d'anonymat, puisqu'ils deviennent connus dans leur région²⁴, et tendent ainsi à se diriger vers les grandes villes telles que Montréal.

Les groupes les plus touchés par le phénomène

Ce qu'il importe de comprendre ici, c'est que la situation d'itinérance est vécue différemment en fonction des caractéristiques sociales des personnes. Nous examinerons ici les principales différences selon l'âge et le sexe.

Selon l'âge

De nombreuses recherches témoignent du fait que la situation d'itinérance est très diversifiée. Si l'on se fie au portrait sociodémographique établi à Montréal en 2015 dans le cadre d'une

²¹ *Ibid.*, p. 21.

²² SCHMALTZ, Valérie, « Nuit des sans abri : démystifier l'itinérance », *L'Éveil*, vol. 68, n° 18, 10 octobre 2015, p. 7.

²³ LAVIGNE, Elsa, *Pratiques socio-territoriales des personnes itinérantes au centre-ville de Montréal*, Mémoire en géographie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2014, p. 2, <http://www.archipel.uqam.ca/6245/>, consulté le 17 août 2017.

²⁴ MARTIN, Mireille (nom fictif), *op. cit.*, 37 min. 48 sec.

étude, les 30 ans et moins représentent 19% de la population itinérante, les 31 à 49 ans représentent 39% et les 50 ans et plus représentent 41%²⁵. On retrouve de plus en plus de jeunes et de personnes de 65 ans et plus.

Pour les jeunes, il est plus courant d'être à la rue seulement pour quelque temps, dû entre autres à de la toxicomanie, de la négligence, des placements récurrents, de la violence dans la famille ou des ruptures familiales²⁶. Toutefois, une expérience d'itinérance tôt dans la vie peut rendre certaines personnes vulnérables et augmenter les risques qu'elles retrouvent la rue plus tard dans leur trajectoire. D'après l'Observatoire canadien sur l'itinérance, environ 40% des personnes en situation d'itinérance ont vécu leur premier épisode d'itinérance avant l'âge de 16 ans²⁷. [...]

Pour les personnes âgées, on constate une augmentation du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus, à la retraite, qui se retrouvent sans logement. D'après l'intervenante Sylvia Johansson, il est fréquent qu'elle rencontre des personnes qui reçoivent une pension insuffisante pour couvrir tous leurs besoins, les poussant parfois vers la rue et les refuges. À l'étape de la réinsertion dans des cas d'itinérance situationnelle, la solitude et le manque de ressources sont les deux principales causes qui font en sorte qu'elles ont de la difficulté à maintenir un logement²⁸. [...]

Selon le sexe

D'après le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, la majorité des personnes itinérantes à Montréal sont des hommes d'âge adulte (77%), où ils s'entassent dans les abris et les refuges. Pour la plupart d'entre eux, la situation d'itinérance est concomitante avec d'autres problèmes tels que l'alcoolisme, la toxicomanie et/ou des troubles mentaux²⁹. Le

²⁵ PERROTTET, Daniela, *Description des relations familiales : la perspective d'hommes en situation d'itinérance atteints de troubles concomitants*, Mémoire en sciences infirmières, Montréal, Université de Montréal, 2016, p. 19, <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/13990>, consulté le 15 juin 2017.

²⁶ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *op. cit.*, p. 19-20.

²⁷ GAGNON, Katia, « Traumatisés dès l'enfance et intimidés à l'école - La Presse+ », *La Presse+*, 18 novembre 2016, http://plus.lapresse.ca/screens/b674e3fd-d2e5-4cc0-ac26-5bc864b2636a%7C_0.html, consulté le 15 août 2017.

²⁸ JOHANSSON, Sylvia (nom fictif), *op. cit.*, 9 min. 30 sec.

²⁹ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *op. cit.*, p. 19.

portrait général des hommes se dresse ainsi : ils se retrouvent plus tôt que les femmes en situation d'itinérance et s'y habituent plus facilement, ils ont souvent plus de troubles mentaux graves comme la schizophrénie et ils consomment plus de drogues et d'alcool qu'elles. Enfin, on remarque qu'ils n'ont souvent pas d'enfants et ne sont pas mariés, ce qui soulève la question de l'isolement social³⁰.

Représentant environ le quart de la population itinérante montréalaise³¹, les femmes vivent une situation généralement très différente de celle vécue par les hommes. En fait, elles ont parfois recours à la prostitution comme source de revenus plutôt que la mendicité et il est rare de les apercevoir puisqu'elles tentent d'éviter les refuges ou la rue³². L'intervenante Sylvie Johansson expliquait en entrevue que les femmes itinérantes ont presque toutes des troubles relationnels ou de dépendance soit au jeu, à l'alcool, au sexe ou à la drogue³³. Lorsqu'elles sont jeunes, certaines sont victimes de problèmes familiaux graves et sont prises en charge par la Direction de la protection de la jeunesse, faisant en sorte qu'elles se retrouvent en famille d'accueil et changent souvent de milieu³⁴. En effet, les femmes sont souvent plus embarrassées par leur situation et tentent de se trouver un endroit où se réfugier pour ne pas avoir à vivre dans la rue³⁵. Mais compte tenu du coût inaccessible des logements à Montréal, elles se retrouvent dans des situations fort précaires : insalubrité des logements, abus ou harcèlement de la part des propriétaires ou concierges, ou autres relations malsaines. Afin d'éviter la rue, elles ont tendance à endurer ces situations difficiles³⁶. [...]

³⁰ MARTIN, Mireille (nom fictif), *op. cit.*, 29 min. 15 sec.

³¹ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *op. cit.*.

³² *Ibid.*

³³ JOHANSSON, Sylvia (nom fictif), *op. cit.*, 8 min. 30 sec.

³⁴ *Ibid.*, 9 min. 2 sec.

³⁵ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *op. cit.*, p. 19.

³⁶ JOHANSSON, Sylvia (nom fictif), *op. cit.*, 12 min. 45 sec.

CONCLUSION

Tel que l'affirme le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), l'itinérance est le produit d'une combinaison de causes individuelles et structurelles. Les personnes ont souvent cumulé des problèmes ou échecs dans leur trajectoire personnelle : problèmes familiaux, échecs scolaires et/ou échecs professionnels, pauvreté, troubles de santé mentale et/ou physique, etc. Ces facteurs ont pour effet de fragiliser ou de vulnérabiliser les personnes, de nier certains droits (droit à un revenu décent, droit au logement, droit à la santé, droit à l'éducation, etc.), et de contribuer à leur marginalisation et exclusion sociale³⁷. Or, il faut comprendre que l'itinérance est non seulement le produit de plusieurs problèmes sociaux, mais également une situation qui génère de nouveaux problèmes. Par exemple, plusieurs services requièrent une adresse fixe, et l'absence de celle-ci a pour effet de créer des obstacles supplémentaires à la réinsertion sociale. Les itinérants perdent ainsi beaucoup d'estime d'eux-mêmes, ce qui peut mener à la dépression et même parfois vers la tentative de suicide³⁸. Pour plusieurs, ce sont des situations pénibles et ardues qui les ont amenés à vivre à la rue sans moyens et peu d'aide. Pour ces raisons, ils se sentent délaissés et sont plutôt méfiants dans leurs relations sociales³⁹. On comprend donc que l'itinérance ressemble à un cercle vicieux dont il est difficile de s'échapper. Si les causes sont multifactorielles, force est de constater l'importance de développer des pistes de solution qui agissent à plusieurs niveaux. [...]

³⁷ RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL, « Le phénomène de l'itinérance », *Rapsim.org*, 2008, http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.1.6&id_article=320&starting=&ending=, consulté le 17 août 2017.

³⁸ MARTIN, Mireille (nom fictif), *op. cit.*, 37 min. 12 sec.

³⁹ ROBIN, Emmanuelle, « Une enquête sur les causes de l'itinérance des jeunes », *La Presse*, 9 février 1996, p. A5.

BIBLIOGRAPHIE

ARANGUIZ, Marcela et FECTEAU, Jean-Marie, « Le problème historique de la pauvreté extrême et de l'errance à Montréal, depuis la fin du XIXe siècle », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 11, n° 1, 1998, p. 83-98, id.erudit.org/iderudit/301425a, consulté le 17 août 2017.

DUPUIS, Jean, *L'itinérance - les expériences américaine et canadienne*, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, Direction de la recherche parlementaire, 12 septembre 2000, 33 p., <http://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/prb0002-f.htm>, consulté le 15 octobre 2016.

FOURNIER, Louise et CHEVALIER, Serge, *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et Québec 1996-1997*, Québec, Santé Québec, 1998, 21 p.

GAGNON, Katia, « Traumatisés dès l'enfance et intimidés à l'école - La Presse+ », *La Presse+*, 18 novembre 2016, http://plus.lapresse.ca/screens/b674e3fd-d2e5-4cc0-ac26-5bc864b2636a%7C_0.html, consulté le 15 août 2017.

JOHANSSON, Sylvia (nom fictif), *Entrevue réalisée par ENGLAND, Emy*, Montréal, 7 novembre 2016, 49 min. 54 sec.

LA NUIT DES SANS-ABRI, « Accueil », *La Nuit des sans-abri*, 2017, <http://www.nuitdessansabri.com/>, consulté le 12 mai 2017.

LA PRESSE CANADIENNE, « Nuit des sans-abri dans 37 villes du Québec », *Journal Metro*, 22 octobre 2016, <http://journalmetro.com/actualites/national/1039656/nuit-des-sans-abri-dans-37-villes-du-quebec-2/>, consulté le 12 mai 2017.

LAVIGNE, Elsa, *Pratiques socio-territoriales des personnes itinérantes au centre-ville de Montréal*, Mémoire en géographie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2014, 237 p., <http://www.archipel.uqam.ca/6245/>, consulté le 17 août 2017.

MARTIN, Mireille (nom fictif), *Entrevue réalisée par RANCOURT, Marie-Camille*, Laval, 15 novembre 2016, 80 min. 50 sec.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *L'itinérance au Québec. Cadre de référence*, Québec, Gouvernement du Québec, 2008, 48 p., <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-846-01.pdf>, consulté le 17 août 2017.

PERROTTET, Daniela, *Description des relations familiales : la perspective d'hommes en situation d'itinérance atteints de troubles concomitants*, Mémoire en sciences infirmières, Montréal, Université de Montréal, 2016, <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/13990>, consulté le 15 juin 2017.

REGROUPEMENT POUR L'AIDE AUX ITINÉRANTS ET ITINÉRANTES DE QUÉBEC, « Profil de l'itinérance d'hier à aujourd'hui », *Raiiq.org*, 2013, http://raiiq.org/raiiq/images/ligne_du_temps-1.pdf, consulté le 17 août 2017.

RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL, « Définition d'une personne en situation d'itinérance », *Rapsim.org*, 2008, http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.1.6&id_article=362&starting=&ending=, consulté le 17 août 2017.

RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL, « Le phénomène de l'itinérance », *Rapsim.org*, 2008, http://www.rapsim.org/fr/default.aspx?sortcode=1.1.6&id_article=320&starting=&ending=, consulté le 17 août 2017.

ROBIN, Emmanuelle, « Une enquête sur les causes de l'itinérance des jeunes », *La Presse*, 9 février 1996, p. A5.

SCHMALTZ, Valérie, « Nuit des sans abri : démystifier l'itinérance », *L'Éveil*, vol. 68, n° 18, 10 octobre 2015, p. 7.

WOOLLEY, Emma, « Pourquoi l'itinérance n'était-elle pas un problème social avant les années 1980? », *Le rond-point de l'itinérance*, 3 août 2015, <http://rondpointdelitinerance.ca/blog/pourquoi-litin%C3%A9rance-n%C3%A9tait-elle-pas-un-probl%C3%A8me-social-avant-les-ann%C3%A9es-1980>, consulté le 17 août 2017.